

## La visite citoyenne :

Conçue par l'office de tourisme dans le cadre du label ville d'art et d'histoire elle est composée :

- d'une série de visites des hauts lieux de citoyenneté dans la ville : hôtel de ville, monuments...
- de la traduction des symboles de la République dans les lieux et l'espace
- de la compréhension des traces de l'histoire locale constitutive de l'identité citoyenne locale.

### **Renseignements pratiques :**

**Prise en charge de la visite par le service réussite éducative.**

**L'objectif est de faire en sorte que chaque enfant puisse en bénéficier au cours de son parcours citoyen.**

*Prise en charge possible du transport pour les écoles publiques.*

Fiche d'inscription téléchargeable sur l'espace ressources enseignants à remettre **avant le 15 juillet, selon les nouvelles modalités de dépôt des projets, à retrouver dans le guide la marche à suivre.**

### **Pour aller plus loin :**

- Vous pouvez solliciter des ressources complémentaires pour partir à la découverte les marqueurs de la citoyenneté dans un autre quartier de la Ville de Roubaix ou le quartier d'implantation de l'école (voir livret culture : proposition du service label ville d'art et d'histoire de la Ville de Roubaix)
- Nous pouvons faciliter la mise en lien avec les services municipaux pour partir à la découverte des « coulisses » de services municipaux (état civil, archives, mairie de quartiers...) ou développer un projet citoyen d'initiative personnelle (contacter le service réussite éducative).

### **Le livret d'activités :**

Les services Réussite éducative et Ville d'art et d'histoire proposent en partenariat avec Minus Editions un cahier d'activités pour s'interroger et ouvrir le débat avec les enfants sur les notions de citoyenneté.

A travers des jeux, des activités, des débats, l'objectif sera de découvrir les lieux et grands noms de la citoyenneté mais aussi de réfléchir sur les règles, les droits et devoirs, qui nous permettent de bien vivre ensemble sur un même territoire.

Ce livret est à destination des enfants de 8 à 11 ans (à partir du CE2). Il est au service du projet de l'enseignant, son utilisation est adaptable. Dans le cadre d'un projet d'année, il peut servir de fil conducteur. En mode atelier, le nombre de séances est à déterminer en fonction du projet, il est possible d'insister sur un sujet plus spécifiquement. Le livret comporte en effet plusieurs entrées. Il est accompagné d'un livret d'animation pour préparer au mieux son utilisation. Des temps de présentation de ces outils auprès des équipes peuvent être sollicités. Le livret citoyen met l'enfant en position d'acteur au cours du parcours citoyen, lui permet de faire le lien avec les différentes visites citoyennes déjà réalisées, de réinvestir les connaissances acquises dans le cadre scolaire et

périscolaire et de l'interroger sur les propositions qu'ils pourraient émettre pour améliorer la vie locale.

Les acteurs éducatifs sont sensibilisés, préalablement, à son utilisation. Un livret de l'accompagnateur a également été créé.